

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2020-2021



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°06 - publié le 16 septembre 2020



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°5

REUNION du 14 Septembre 2020

Président : DJEDOU Djamel

Présents : Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, Bernard DELORME, Denis GLANDU.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

INFORMATION FMI : Tous les Clubs doivent recevoir des informations, de la LaurAfoot , concernant la mise à jour de la FMI .

Nous demandons aux Clubs, d'accorder la plus extrême vigilance dans l'utilisation de la FMI, et ce afin de ne pas perturber le bon déroulement du championnat. Les résultats doivent parvenir à la commission le Lundi à 12h00 (sous peine de d'amende).

Dans le cas de non utilisation de la FMI à plusieurs reprises, la commission vous informe que les Clubs peuvent être sanctionnés de retrait de points (Art.76).

Nous informons les Clubs que la transmission de la FMI doit se faire avant LUNDI midi , si problème de tablette , nous faire parvenir la feuille de Match papier par mail sur l'adresse :

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance (15 jours) pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

Toutes modifications devra respecter la chronologie du point 2 ci-dessous :

Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :

- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).
- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

COVID-19 INFORMATION

AVIS AUX CLUBS : Les Clubs sont priés de bien faire respecter les mesures sanitaires.
Un protocole est disponible sur le site du District. Pour toutes Questions liées au COVID-19, vous pouvez consulter par téléphone le DR GALES.

REFERENT D1 ET D2

Responsable : MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION et REFERENT FMI

Responsable: Éric THIVOLLE

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 et D4

Responsable : Bernard DELORME

REFERENT D5

Responsable : Bernard DELORME

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU

FOOT DIVERSIFIE

Responsable : Denis GLANDU

Le Championnat « FOOT DIVERSIFIE » est disponible sur le site du District. Veuillez en prendre connaissance. Si vous constatez des erreurs, merci de de me le faire remonter (Denis).

Pour la coupe Paul Gateaud, il est prévu un tour de cadrage .La finale aura lieu le 19 Juin 2021. Le lieu reste à définir (si tout va bien).

Informations Foot diversifié : Les Clubs désirant participer au championnat Foot Diversifié sont priés de faire le nécessaire pour leur engagement.

Responsable :
Stéphan MONTALBANO

VETERANS :

Responsable : Stéphan MONTALBANO

Le championnat Vétérans est disponible sur le site du DISTRICT.

Valence Médical rejoint la Poule K

FC PEAGEOIS 4 rejoint la Poule C



PROCÈS-VERBAL N°8

ENTENTES

Responsable :

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Le premier club nommé gère l'entente

- **U18**
CRUAS - ROCHEMAURE – MEYSSE
- **U15**
ROCHEMAURE – MEYSSE – CRUAS
MONTMEYRAN – CREST AOUSTE
- **U 13**
MEYSSE – ROCHEMAURE
- **U 11**
ROCHEMAURE – MEYSSE
- **U 9**
ROCHEMAURE – MEYSSE
- **U7**
MEYSSE - ROCHEMAURE

TOURNOIS

Responsable :

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 7, U 9

Responsable :

Thomas FUSTIER

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 11

Responsable :

Philippe AUBERT

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Fonctionnement Phase Automne :

Compte tenu de la situation sanitaire que connaît notre pays, de la nécessité de limiter autant que possible les rassemblements de masse, la pratique de la catégorie U11 se trouve modifiée pendant l'ensemble de la phase Automne, jusqu'aux vacances de Noël.

Si les équipes sont toujours réparties par poule de 8 sur les 3 niveaux Promotion, Espoirs et Bourgeons selon les souhaits des clubs, les rendez vous par plateaux sont abandonnés provisoirement au profit de rencontres directes entre 2 équipes.

Le temps de pratique restera identique, 50 minutes réparties sur 2 mi-temps de 25 minutes.

Horaires :

L'horaire officiel reste 14h00.

Toutefois, afin de limiter la simultanéité des rencontres avec les autres catégories, il sera possible de programmer les matchs le samedi matin (10h30). Les clubs « recevant » s'assureront de l'accord de leur visiteur. Un échange de mail, avec copie à la Commission des Jeunes du District, permettra de tracer la nouvelle programmation de la rencontre.

La Commission des Jeunes encourage fortement cette pratique du matin.

Modalités

Comme pour les saisons précédentes, les feuilles de match U11 en ligne, seront complétées et retournées à la Commission des Jeunes du District sous un délai de 48h.

Il n'y aura pas de saisie informatique de résultats, ni de parution de classements.

Un tableau récapitulatif des poules est à paraître prochainement.

Calendriers :

Le calendrier des rencontres figurera sur les pages internet des clubs de notre site au même titre que les autres catégories.

Prochains Rendez-vous U11 :

Samedi 03 Octobre 2020.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS

Thomas FUSTIER (en coupe festival et Charles André seulement)

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Festival U 13 Pitch :

Le 1er tour du Festival U 13 Pitch aura lieu le 26/09/2020 à 14h30

Cette coupe ne concerne que les équipes 1 et 2 des clubs. Les perdants de ce tour et les équipes 3, 4, 5... des clubs participeront à la coupe Charles ANDRE. Le premier tour Charles andré et le 2ème tour festival auront lieu le 21/11/2020

La 1ère équipe nommée organise le plateau.

Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.

Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.

Les équipes qui ne font pas l'épreuve de jonglage ne peuvent pas participer au plateau.

50 contacts des pieds sans surface de rattrapage, départ libre (sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur à droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total des 8 meilleurs est pris en compte pour chaque équipe

La comptabilité est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éducateurs : les n° 1 ensemble, n° 2 ensemble.....

En cas d'égalité à la fin du plateau, les équipes sont départagées :

- en premier par le goal avérage particulier
- en second par le total du nombre de jongles (le total des 8 meilleurs score)

ATTENTION : Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.

Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions et les envoyer rapidement sur la boîte mail competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les plateaux sont disponibles sur le site dans documents -documents compétitions

FESTIVAL PITCH U13 - 1er TOUR - Samedi 26 septembre à 14h30

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
FELINES ST-CYR 1	FOOT MONT PILAT 1	US DAVEZIEUX 2	AS CHAVANAY 1	NORD DRÔME 1
US DAVEZIEUX 1	FC RAMBERTOIS 1	ES BOULIEU 2	FC ANNONAY 1	ST-ROMAIN DE SURIEU 2
AS ROIFFIEUX 1	US CLONAS 2 VALLONS 1	ST-ALBAN D'AY 1	ST-ROMAIN DE SURIEU	AS DOLON 2
AS CHAVANAY 2	exempt	US CHANAS SERRIERES 1	US CLONAS 2 VALLONS 2	OL SALAISE RHODIA 1

POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
US VAL D'AY 1	VALLIS AUREA 2	US PEYRINS 1	AS ST-UZE 1	AS ST-DONAT 1
AS VILLEVOCANCE 1	AS DOLON 1	US MOURS 1	SARRAS ST-VALLIER 1	SARRAS ST-VALLIER 2
OL SALAISE RHODIA 2	NORD DRÔME 2	FC LARNAGE SERVES 1	HAUTERIVES GD SERRE 2	VALLIS AUREA 1
FC ANNONAY 2	HAUTERIVES GD SERRE 1	JOYEUSE ST-PAUL ROM 2	CROIX DU FRAYSSE 2	CHATEAUNEUF DE GALAURE 1

POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
FC CHATELET 2	CROIX DU FRAYSSE 1	US MONTELIER 1	FC PEAGEOIS 1	ESP. HOSTUN 1
ES BOULIEU 1	FC CHATELET 1	PS ROMANS 2	PS ROMANS 1	US MOURS 2
FELINES ST-CYR 2	ST-ALBAN D'AY 2	CHATUZANGE GOUBET 1	CHATUZANGE GOUBET 2	JOYEUSE ST-PAUL ROM 1
FC MUZOLAIS 1	US VAL D'AY 2	ESP. HOSTUN 2	AS GENISSIEUX 1	BARBIERES BRM 2

POULE 16	POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
TOURNON-TAIN 1	FC HERMITAGE 2	AS CORNAS 2	VALLEE DU DOUX 1	BOURG LES VALENCE 1
CLERIEUX ST-BARDOUX 1	FC MUZOLAIS 2	AS ALBOUSSIERE 1	US PONT LA ROCHE 1	EA MONTVENDRE 1
AS ST-DONAT 2	RC MAUVES 1	US PONT LA ROCHE 2	COLOMBIER ST-BARTH 1	OL VALENCE 1
RC MAUVES 2	BLV HOMENETMEN 1	FC HERMITAGE 1	TOURNON TAIN 2	CHATEAUNEUF S/ISERE 2

POULE 21	POULE 22	POULE 23	POULE 24	POULE 25
FC VALENCE 1	FC CHABEUIL 2	FC PORTOIS 1	ES MALISSARD 1	OL VALENCE 2
AS ST-MARCEL LES VALENCE 2	US MONTMEYRAN 2	US MONTMEYRAN 1	FC PEAGEOIS 2	ACE FC 1
CHATEAUNEUF S/ ISERE 1	BARBIERES BRM 1	BOURG LES VALENCE 2	FC CHABEUIL 1	ES BEAUMONTELEGER 2
US MONTELIER 2	AS VALENSOLLES 1	VALENCE PORTUGUAIS 1	AS ST-MARCEL LES VAL 1	AC FOOT YACOUB

POULE 26	POULE 27	POULE 28	POULE 29	POULE 30
AS VERNOUX 1	AS VEORE MONTOISON 1	FC EYRIEUX EMBROYE 1	OL CENTRE ARDECHE 1	FC DIOIS 1
FC EYRIEUX EMBROYE 2	RHÔNE CRUSSOL 1	CHOMERAC 1	FC LE CHEYLARD 1	CREST-AOUSTE 2
AS CORNAS 1	FC PORTOIS 2	ACE FC 2	JS LIVRON 2	ES BEAUMONTELEGER 1
RHÔNE CRUSSOL 2	FC VALENCE 2	OL CENTRE ARDECHE 2	RHÔNE VALLEES 1	AS VEORE MONTOISON 2

POULE 31	POULE 32	POULE 33	POULE 34	POULE 35
JS LIVRON 1	SC CRUAS 1	FA LE TEIL MELAS 1	US VALLEE DU JABRON 2	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 1
FC VALDAINE 2	US MONTELMAR 2	FC 540 1	US MONTELMAR 1	US DRÔME PROVENCE 2
FC DIOIS 2	CHOMERAC 2	FC MONTELMAR 1	US ANCÔNE 1	CO DONZERE 1
CREST-AOUSTE 1	US MEYSSE 1	US VALLEE DU JABRON 1	FC VALDAINE 1	FC SAUZET 1

POULE 36	POULE 37	POULE 38	POULE 39	POULE 40
ST-JUST ST-MARCEL 1	BG ST-ANDEOL 1	US DRÔME PROVENCE 1	RUOMS OLYMPIQUE 1	AS SUD ARDECHE 2
ST-RESTITUT 1	FC MONTELMAR 2	AS PIERRELATTE 1	IND. LABLACHERE 1	AS BERG HELVIE 2
FC TRICASTIN 1	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 2	BG ST-ANDEOL 2	VALLON PONT D'ARC 1	US BAS VIVARAIS 1
AS PIERRELATTE 2	FC ROCHEGUDIEN 1	FC TRICASTIN 2	exempt	ST-DIDIER SS AUBENAS 1

POULE 41	POULE 42
PORTES HTES CEVENNES 1	US VAL DE LIGNE 1
VALLON PONT D'ARC 2	AS SUD ARDECHE 1
AS BERG HELVIE 1	PORTES HTES CEVENNES 2
ST-DIDIER SS AUBENAS 2	US VALS LES BAINS 1



Commission des jeunes DDAF
le 14/09/2020

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

IL n'y aura pas de championnat à 8 pour cette 1ère phase

Trop peu d'équipes sont inscrites

CATEGORIE U15 à 11

Responsable

Flavie CHANAS

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Modifications de calendriers

Suite à des retraits et à de nouvelles inscriptions les calendriers en D3 et D4 ont été modifiés

Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Horaire officiel

match principal : 15h30

lever de rideau : 14h

Pour toute autre modification d'horaire, la demande devra être faite par footclubs après accord entre les 2 clubs

Pensez à respecter le délai des 12 jours pour l'accord du club sollicité

CATEGORIE U13 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Nous souhaitons cette année créer un championnat U 13

Vous pouvez inscrire votre équipe par footclub jusqu'au 10/09/2020

Pourront jouer dans cette catégorie les U 13, les U 12 et les U 11

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Pourront jouer dans cette catégorie les U 15, U 14 et U 13

Horaire officiel le samedi

match principal : 15h30

lever de rideau : 14h

Pour toute autre modification d'horaire, la demande devra être faite par footclubs après accord entre les 2 clubs

Pensez à respecter le délai des 12 jours pour l'accord du club sollicité

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.ff.fr

Pourront jouer dans cette catégorie les U 18, U 17, U 16 et pour la dernière année les U 15

Horaire officiel le samedi

match principal : 15h30

lever de rideau : 14h

Pour toute autre modification d'horaire, la demande devra être faite par footclubs après accord entre les 2 clubs.

Pensez à respecter le délai des 12 jours pour l'accord du club sollicité

CATEGORIE U18

Responsable :

Claude BRESSON

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Informations aux clubs :

Pour rappel, les horaires des rencontres ne seront pas modifiées ou programmées lors de l'engagement de l'équipe.

Les demandes de modifications seront toutes effectuées par footclub

Avant de faire la demande, obtenez l'accord du club sollicité au préalable

Répondre aux demandes de modifications avant les 12 jours. C'est impératif pour permettre la désignation des officiels pour la rencontre.

Important

Les demandes qui ne comportent pas le nouvel horaire de la rencontre ne sont pas homologuées par la Commission des Jeunes. Plusieurs demandes sont dans ce cas et doivent donc être refaites.

Les matchs devront se jouer obligatoirement aux dates prévues sauf arrêts municipaux

Arbitrage

La Commission des arbitres demande que le plus grand nombre de matchs se jouent le samedi afin de pouvoir couvrir le maximum de rencontres en arbitre.

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Organisation Compétitions Futsal Jeunes 2020-21 :

Compte tenu de la configuration particulière des calendriers des compétitions plein-air des catégories de Jeunes pour la saison 2020-21, de la réduction du nombre de dates disponibles pour la mise en place d'une compétition qui nécessite 4 dates pour chacune des catégories concernées (U13, U15 et U18), il est décidé de réduire exceptionnellement le format de cette compétition pour cet exercice.

Pour la saison 2020-21, il sera organisé une finale bi-départementale lors des vacances de Février 2021. Pour chaque catégorie, une finale à 6 équipes sera organisée, réunissant les 6 derniers clubs vainqueurs (U13G, U15F, U15G et U18) (Trophée des Champions Futsal Jeunes Drôme-Ardèche).

Les vainqueurs de ces compétitions représenteront le District Drôme-Ardèche de Football à l'occasion des finales Régionales 2021 qui devraient être organisées par la Ligue LauRA.



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 2 du 14 septembre 2020

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Daniel CHEVAL, Michel PEYROUZE et Jean Pierre BORDELAIS.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

La D1 comme elle existait la saison dernière n'est plus. Il restait seulement 6 équipes au lieu de 10. Impossible de faire un championnat avec 6 équipes.

La commission féminine a donc décidé de regrouper toutes les équipes engagées à 11 en D1 et de faire 2 poules de 10, géographiques, sur un championnat en 1 phase avec matchs aller retour. Une finale sera organisée opposant les premières de chaque poule sur terrain neutre le week-end des 12 et 13 juin 2021.

Les calendriers sont disponibles sur le site du district. Merci de bien vouloir aller vérifier au plus vite les installations mentionnées.

Peuvent participer aux rencontres séniors, 3 U17 et 3 U16 avec double sur-classement.

RAPPEL IMPORTANT : Toutes les demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle et devront respecter la chronologie suivante : Entente préalable entre les clubs et saisie de la demande sur footclubs (et ce 12 jours avant la date de la rencontre) + validation des 2 clubs.

Merci de bien penser à nous faire parvenir vos demandes d'entente pour la saison. Les ententes ne sont pas reconductibles d'une année sur l'autre. Leur validation apparait sur le PV de la commission féminine.

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN - Mail : competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Même fonctionnement que la saison dernière avec 2 poules de 9 et 10 équipes avec un championnat en 2 phases sans parties finales.

Les calendriers sont disponibles sur le site du district. Merci de bien vouloir aller vérifier au plus vite les installations mentionnées.

Peuvent participer aux rencontres séniors, 3 U17 et 3 U16 avec double sur-classement.

RAPPEL IMPORTANT : Toutes les demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle et devront respecter la chronologie suivante : Entente préalable entre les clubs et saisie de la demande sur footclubs (et ce 12 jours avant la date de la rencontre) + validation des 2 clubs.

Merci de bien penser à nous faire parvenir vos demandes d'entente pour la saison. Les ententes ne sont pas reconductibles d'une année sur l'autre. Leur validation apparaît sur le PV de la commission féminine.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer les joueuses U18, U17, U16 et U15 (pour la dernière année)

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer les joueuses U15, U14 et U13.

CHAMPIONNAT U13 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Peuvent participer les joueuses U13, U12 et U11.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Avis favorable de la commission pour les ententes suivantes :
AS Génissieux et ES Malissard. Club gestionnaire AS Génissieux

Pour tout problème FMI, merci de contacter la permanence du district.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 06

DEBUT DE LA SAISON -2020-2021-

La C.D.A. vous informe que la plupart des rencontres pour la saison 2020/2021, commenceront les 19/20 et 26/27 Septembre prochain. Donc pensez à bien gérer vos indisponibilités.

COVID - 19

Mesdames, Messieurs, La C.D.A. vous rappelle que lorsque vous vous rendez sur les lieux de votre rencontre, **vous devez obligatoirement porter un masque**, que ce soit à l'extérieur comme à l'intérieur (locaux et vestiaires). Celui-ci pourra être enlevé uniquement au moment du coup d'envoi (entrée sur le terrain et remis à la fin de la rencontre dès la rentrée dans votre vestiaire)... Elle vous demande aussi de bien vouloir **respecter les consignes sanitaires et gestes barrières**.

Quelques consignes à respecter lors de vos rencontres :

Est-ce qu'il peut sanctionner les remplaçants qui n'auraient pas de masques ?

Le port du masque pour les remplaçants est obligatoire mais en absence de délégué de match sur la majorité des compétitions régionales et départementales, la vérification est difficile à faire par les arbitres. Ceux-ci doivent dans leurs consignes d'avant match signifier aux 2 capitaines cette obligation sans sanctionner les contrevenants pendant le match. Il établira un rapport à l'instance si besoin. (NDLR donc pas d'avertissement, ni d'exclusion pour les remplaçants qui refuseraient de les porter)

Si les arbitres / équipe visiteuse n'ont pas de gel ou de masques, est-ce que le club recevant est dans l'obligation d'en fournir ?

Le club recevant doit avoir à disposition le nécessaire. Mais normalement tout citoyen doit avoir un masque lorsqu'il se déplace, il en va de même pour un licencié et un arbitre

Est-ce que les arbitres ont eu des consignes plus précises par rapport à l'application de ces mesures ?

Les arbitres n'ont pas reçu le protocole sanitaire FFF par leur CRA/CDA sur l'application de ces mesures

En résumé, les arbitres respectent les consignes sanitaires les concernant, mais ça n'est pas dans leur mission de les faire respecter aux autres, ils se contentent d'informer ou de rappeler.

PERMANENCE ARBITRAGE WEEK-END DU 19 & 20/09/2020

– Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

Merci de contacter uniquement la personne de permanence le week end et pas son désignateur.

ARBITRES EN RESERVE POUR LE DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

D1 : MEGHZILI Karim

D3 : BILLION Philippe

DESIGNATIONS U 18

LA C.D.A. Vous informe que toutes les désignations U 18 sont effectuées, jusqu'à nouvel ordre, par Alexandre MARLHIN (06.19.30.88.17).

PROTOCOLE D'AVANT MATCH

LA C.D.A. Vous rappelle de bien appliquer les consignes données lors des Assemblées Générales
PLUS DE SERRAGE DE MAINS NI EMBRASSADES

Après vérification des licences :

- 1°) Faire rentrer, sur une moitié de terrain, l'équipe visiteuse.
- 2°) Ensuite faire rentrer, sur l'autre moitié de terrain, l'équipe locale.
- 3°) Rentrer au rond central et appeler les deux capitaines pour effectuer le Pile ou Face de suite.
- 4°) Commencer la rencontre sans le serrage de mains aux coachs.

Nous comptons sur votre sérieux.

ASSEMBLEE GENERALE DES OBSERVATEURS & TUTEURS - SAISON 2020/2021 -

LA C.D.A. informe tous les Observateurs et Tuteurs, que l'Assemblée Générale est prévue le vendredi 18 Septembre à 19h30 au Siège du District.

Votre présence est obligatoire afin de mieux préparer cette nouvelle saison et surtout, que vous ayez tous, les mêmes informations et directives.

RATTRAPAGES TEST TAISA

Trois séances de rattrapages du Test TAISA sont prévues les :

- **Judi 08 Octobre 2020 et non le Lundi 05 Octobre 2020**
- **Samedi 07 Novembre 2020**
- **Vendredi 05 Février 2021**

Les 3 lieux et horaires restent à déterminer.

FORMATION ELITE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une formation relative à la préparation de l'examen Ligue (nouvelle version) est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Tous les arbitres qui officient en seniors D1-D2-D3 ou AA, U15 et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **lundi 14 septembre 2020 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche@fff.fr

Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Candidatures reçues au 31 août 2020 :

- ANDRE Mylan (arbitre central)

- CHEVAL ALBERT Fanny (arbitre central)
- DUPONT Yanis (arbitre central)
- JOLIVALT Clément (arbitre central)
- KEBIBECHE Yanis (arbitre central)
- EL HADDIOUI Jalal (arbitre-assistant)
- PARTAMIAN Rémi (arbitre-assistant)
- ZERGIT Mohamed (arbitre central)

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu le **vendredi 9 octobre 2020** à 19h15 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

LE FOOTBALL ET SES REGLES - EDITION 2021 -

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2021 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : rviallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (*chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football*).

COURRIERS DES ARBITRES

- GUILLARD Sébastien : Certificat Médical, lu et noté, bon rétablissement.
- NOËL Thierry : Copies des Rapports Circonstanciés envoyés à la Ligue, de la rencontre de Coupe de France du 06/09/2020. Remerciements.
- ZERGIT Mohamed : Changement de coordonnées bancaires, lu et transmises au service Comptabilité.
- EL MARRAHI Saïd : Courriel nous informant de sa démission de son club, lu et noté.
- JOLIVALT Clément : Demande de candidature à l'examen d'arbitre de Ligue, lu et noté.
- ACHOURI Antonin : Courriel sur son absence de l'a.G. et du Test TAISA du 12/09/2020, lu et noté, Nous te demandons de nous faire parvenir un Certificat Médical. Bon rétablissement
- NDIAYE Falou : Courriel nous informant de sa non-participation au Test TAISA du samedi 12/09/2020 pour cause de blessure (Certificat Médical) mais sera présent à l'A.G., lu et noté. Bon rétablissement.
- PERRI Vincent : Courriel nous informant qu'il est joueur en U18 dans son Club d'appartenance, lu et noté
- GONCALVES Yoann : Courriel nous informant qu'il est Coach en Seniors D5 dans son Club d'appartenance, lu et noté
- BUTLER Sylvain : Excuses tardives pour son absence pour son test attrapage du tes TAISA du samedi 12/09/2020, lu et noté, ATTENTION prochain rattrapage le Jeudi 08 octobre
- SADIK Salim : Courriel sur son changement de coordonnées postales et le souhait de ne plus être désigné en Foot Diversifié, lu et noté.

COURRIERS DES CLUBS

- FC BERZEME : Demande d'arbitres pour toute la saison pour son équipe Seniors D5, lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

- AS ST JULIEN EN CHALENCON : Demandes d'arbitres pour les rencontres Seniors D5 des 27/09/2020 et 04/10/2020, lu et noté. Vos demandes seront exaucées selon la disponibilité de notre effectif.
- US ST MARTIN DE VALAMAS : Demande d'arbitre pour la rencontre Seniors D5 du 27/09/2020, lu et noté. Votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif.

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT